



**Commission des équipements
et de l'aménagement durable**

**1171 - Actions transversales dans
le domaine des transports**

**Convention relative à l'extension du site
Internet de covoiturage du Département
du Bas-Rhin au Département du Haut-Rhin**

Rapport n° CP/2012/247

Service gestionnaire :

Service des déplacements, transports et grands équipements

Résumé :

Le présent rapport porte sur la conclusion d'une convention entre le Département du Bas-Rhin et le Département du Haut-Rhin, afin d'étendre le site de covoiturage bas-rhinois au Haut-Rhin, de manière à disposer d'un outil fédérateur à l'échelle des deux départements, permettant de mettre en relation conducteurs et passagers désirant partager leur véhicule.

Depuis février 2011, le Département du Bas-Rhin propose un site internet de covoiturage www.bas-rhin.fr/covoiturage permettant la mise en relation de conducteurs et passagers souhaitant avoir recours au covoiturage à titre régulier ou occasionnel pour des déplacements à l'intérieur, à partir ou en direction du territoire du Bas-Rhin.

Souhaitant proposer un service analogue à ses propres administrés, et considérant que la mise en commun des bases de données pourrait être de nature à dynamiser l'efficacité de l'outil par la mise en ligne d'offres plus nombreuses et plus diversifiées, le Département du Haut-Rhin nous a sollicité pour d'étudier la faisabilité de l'extension de notre site au territoire du Haut-Rhin.

Engagé contractuellement jusqu'en septembre 2014 avec la société « Greencove Ingénierie », concepteur et exploitant du site internet, le Département du Bas-Rhin a accepté d'apporter des évolutions à son site susceptibles de répondre au mieux aux attentes du Département du Haut-Rhin, dans les limites permises par le cadre contractuel.

Ces évolutions portent sur la création d'un site de covoiturage pour le Haut-Rhin, à travers l'adresse www.cg68.fr/covoiturage, comportant une base de données de covoitureurs mutualisée avec celle du Bas-Rhin (et par extension, comme prévu dans le contrat avec l'entreprise, une mutualisation des autres bases administrées par Greencove).

L'identité visuelle et les fonctionnalités du site du Haut-Rhin seront similaires au site de covoiturage bas-rhinois. Il convient de souligner que l'identité visuelle de notre site de covoiturage reste inchangée ; seule une mention du partenariat avec le Haut-Rhin sera ajoutée lorsque le site sera ouvert.

Des espaces communautaires pour les entreprises et pour les évènements du Haut-Rhin, ainsi qu'un outil cartographique de visualisation des parkings de covoiturage dans le Haut-Rhin seront également développés, en cohérence avec les outils disponibles sur le site du Bas-Rhin.

Enfin, la mise à disposition d'une interface d'administration à un référent désigné par le Département du Haut-Rhin permettra de consulter les statistiques d'utilisation de la plateforme et de procéder à la gestion courante de son site internet.

Afin de permettre cette extension, les coûts inhérents au développement du site de covoiturage sur le périmètre du Haut-Rhin seront avancés par le Département du Bas-Rhin,

lequel se fera rembourser par le Département du Haut-Rhin par un appel de fonds à la date anniversaire de signature de la convention.

Le montant de la prestation sollicitée s'élève au total à 6 545 € TTC, décomposée en 3 875 € TTC pour le développement du site internet et 2 670 € TTC pour l'exploitation annuelle du site de covoiturage, de son inauguration jusqu'au 31 décembre 2012. Par la suite, le Conseil Général du Haut-Rhin a souhaité assurer l'exploitation de son site par ses propres moyens.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
35644	20-205-88	8 000,00 €	6 855,31 €	6 545,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- valide l'extension du site Internet de covoiturage du Bas-Rhin au profit du Département du Haut-Rhin
- approuve le projet de convention avec le Département du Haut-Rhin.

Elle autorise par ailleurs son président à signer la convention à intervenir.

Strasbourg, le 16/03/12

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL